



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bureaux de poste

Question écrite n° 66180

Texte de la question

M Andre Thien Ah Koon attire l'attention de M le ministre des postes et telecommunications sur l'equipement des bureaux de poste en minitels. Dans la plupart des cas, ces appareils ne permettent d'accéder qu'a l'annuaire électronique. Or nombre d'usagers souhaiteraient pouvoir accéder a tous les services telematiques. Il lui demande donc de bien vouloir lui preciser si l'equipement de tous les bureaux de poste en Point Phone Minitel est envisage.

Texte de la réponse

Reponse. - La Poste conduit depuis plusieurs annees un vaste programme d'equipement de ses bureaux en minitels donnant acces a l'annuaire électronique afin de remplacer les annuaires papier et d'ameliorer la fiabilite du service des renseignements telephoniques. L'utilisation de ces appareils est gratuite. Par contre, l'accès a l'ensemble des services Teletel ne peut etre realise qu'a l'aide de minitels permettant le paiement. Actuellement, une cinquantaine de bureaux de poste sont equipes, a titre d'experience, d'un Point Phone Minitel. La generalisation de ce systeme sera envisageable apres l'examen du trafic observe dans cette experimentation.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon Andr•](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66180

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes et telecommunications

Ministère attributaire : postes et telecommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 janvier 1993, page 118